

# Lamorlaye Autrement

Lucienne Jean  
62 sixième avenue - 60260 Lamorlaye  
03 44 21 31 26 & 06 22 05 42 36 - luciennejean@hotmail.com

Le 19 septembre 2014

Madame le Maire  
de Lamorlaye

Objet : questions diverses posées par la liste d'action municipale de gauche Lamorlaye Autrement pour la réunion du Conseil municipal du 24 septembre 2014

Madame Le Maire,

Je ne serai pas présente à la séance du Conseil municipal du 24 septembre 2014 et je le regrette ! Je vous prie de bien vouloir excuser mon absence. Voici néanmoins les questions diverses de la liste d'action municipale de gauche Lamorlaye Autrement pour cette séance :

- 1) Pouvez-vous nous expliquer pourquoi l'ensemble des projets ayant trait à l'urbanisme (il s'agit des points 2 – 8 – 17 – 18 – 19 – 20 – 21 - 22) n'a pas été évoqué en commission d'urbanisme le 15 septembre : seule la révision du PLU (point 2) et la convention avec le CAUE (point 22) ont été traitées par la commission. Les ventes de biens communaux (point 21) n'ont pas été discutées, ni en commission urbanisme (il y en a régulièrement), ni en commission finance (qui n'a pas été convoquée avant le Conseil).
- 2) Pourquoi la commission d'urbanisme n'a-t-elle plus accès aux DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner) sous prétexte de protection de la vie privée des vendeurs ? Cet argument a été utilisé par la mandature précédente pour les DIA et pour les dossiers personnels traités par le CCAS ; aujourd'hui le CCAS travaille sur des dossiers non anonymes et c'est très bien ; mais quelle est la logique municipale qui expliquerait que ce qu'on peut à nouveau faire au CCAS n'est pas étendu aux DIA ?
- 3) Peut-on savoir comment se passe la suppression de poste d'attaché à l'urbanisme. Rayer le poste d'attaché du tableau des emplois est une chose ; gérer le problème de la personne qui remplissait cet emploi en est une autre, plus délicate.
- 4) Nous souhaitons recevoir les comptes-rendus des réunions du conseil communautaire et des différents syndicats intercommunaux C'était un engagement de votre part qui pour l'instant n'est pas tenu ; de même nous n'avons pas reçu le compte-rendu de la réunion du 16 juin sur l'heure de fermeture des salles pour les associations que vous aviez promis de nous transmettre en réponse à une de nos questions diverses de juin).
- 5) Vous deviez (réponse à une de nos questions diverses de juin) écrire au maire de Chantilly concernant l'absence d'un abribus pour Lamorlaye dans la gare routière : où en est ce dossier ?
- 6) Nous apprécions que l'ensemble des documents concernant une séance du Conseil municipal (dont les remarques et les questions diverses avec vos réponses) soient regroupés en un dossier comme cela a été fait pour cette séance. Nous vous en remercions mais nous souhaitons avoir l'assurance qu'ils sont bien regroupés avec le compte-rendu de chaque conseil municipal envoyé en préfecture ou mis à disposition du public. Pouvez-vous nous le confirmer ?

Avec nos remerciements, veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la liste d'action municipale de gauche Lamorlaye Autrement

Lucienne Jean